



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 6 mars à dix-neuf heures,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie des Fins, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 24/02/2025

Date d'affichage : 24/02/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 138
- présents : 35
- votants : 50

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 143
- procurations : 122
- **nombre total de voix exprimées : 265**

Etaients présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Cédric BÔLE, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Pascal CLEMENCE, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Suzanne GUERRIN, Thierry HOUSER, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Marc SIMON, Michel TROUILLOT, Pierre VAUFREY, Marie-Josèphe VERMOT.

Etaients absents excusés :

Françoise BEURET, Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Olivier CLEMENCE, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Céline JEAMBRUN, François JACQUOT, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Sébastien WOLFF.

Etaients absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSEIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joëlle MOUGIN, Denis NARBEY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Régis SOULET, Véronique TATU,

Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET
VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Laure BOITEUX a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Léon BONVALOT a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Olivier CLEMENCE a donné pouvoir à Pascal CLEMENCE,
Jean-Pierre DEVILLERS a donné pouvoir à Daniel PRIEUR,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Florian GAIFFE a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Franck VILLEMMAIN a donné pouvoir à Boris LOICHOT.

Secrétaire de séance : Dimitri COULOUVRAT

Objet : 2025-03 : Participations statutaires 2025

Le montant de la participation statutaire de la région est fixé par les statuts à 345 000 € et celui du département à 120 000 € pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2025 inclus.

Nous proposons de conserver les montants par habitants des participations des communes et des Communautés de communes telles qu'arrêtées en 2024 pour le Parc, le SCoT et le Pays Horloger.

Les éventuelles évolutions de montant à la hausse ou à la baisse découlent uniquement de l'évolution de la population de la commune sur la base de la population DGF 2025.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Président à solliciter ces participations.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 265	Exprimés (en voix) : 265
- pour : 265	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme
le Président
Denis LEROUX


